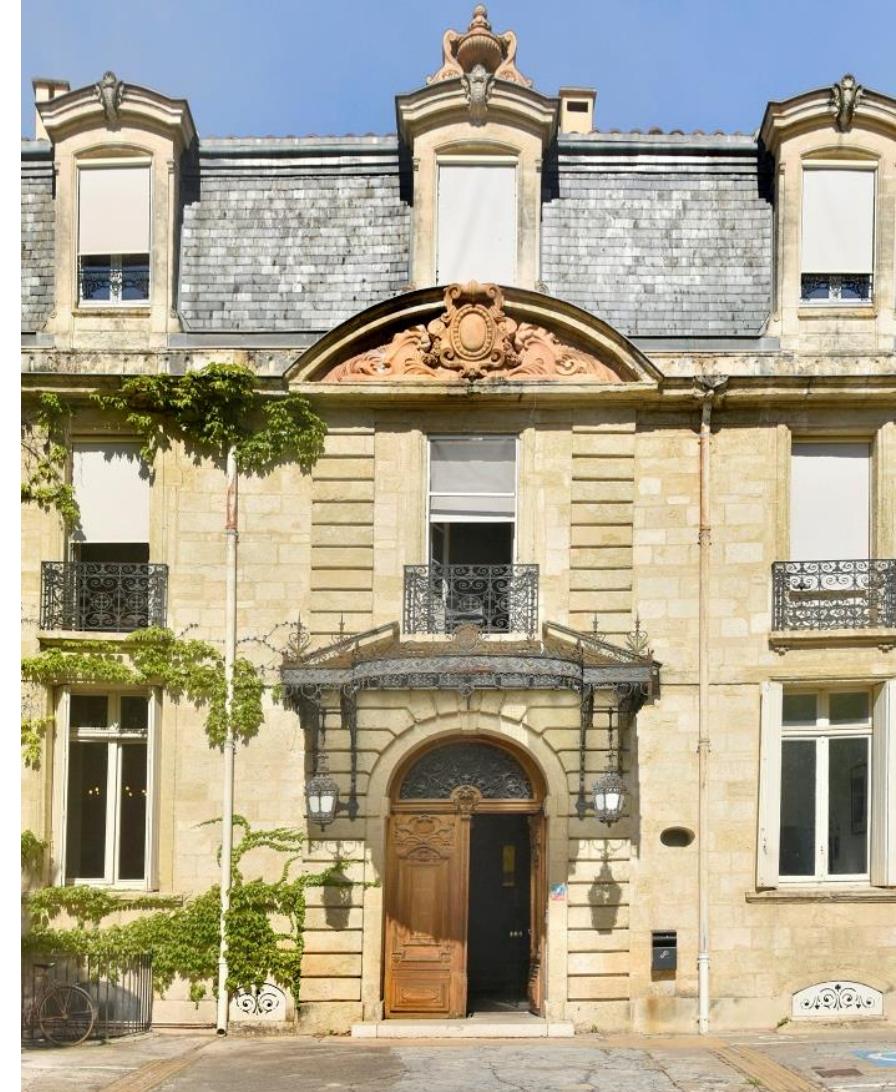
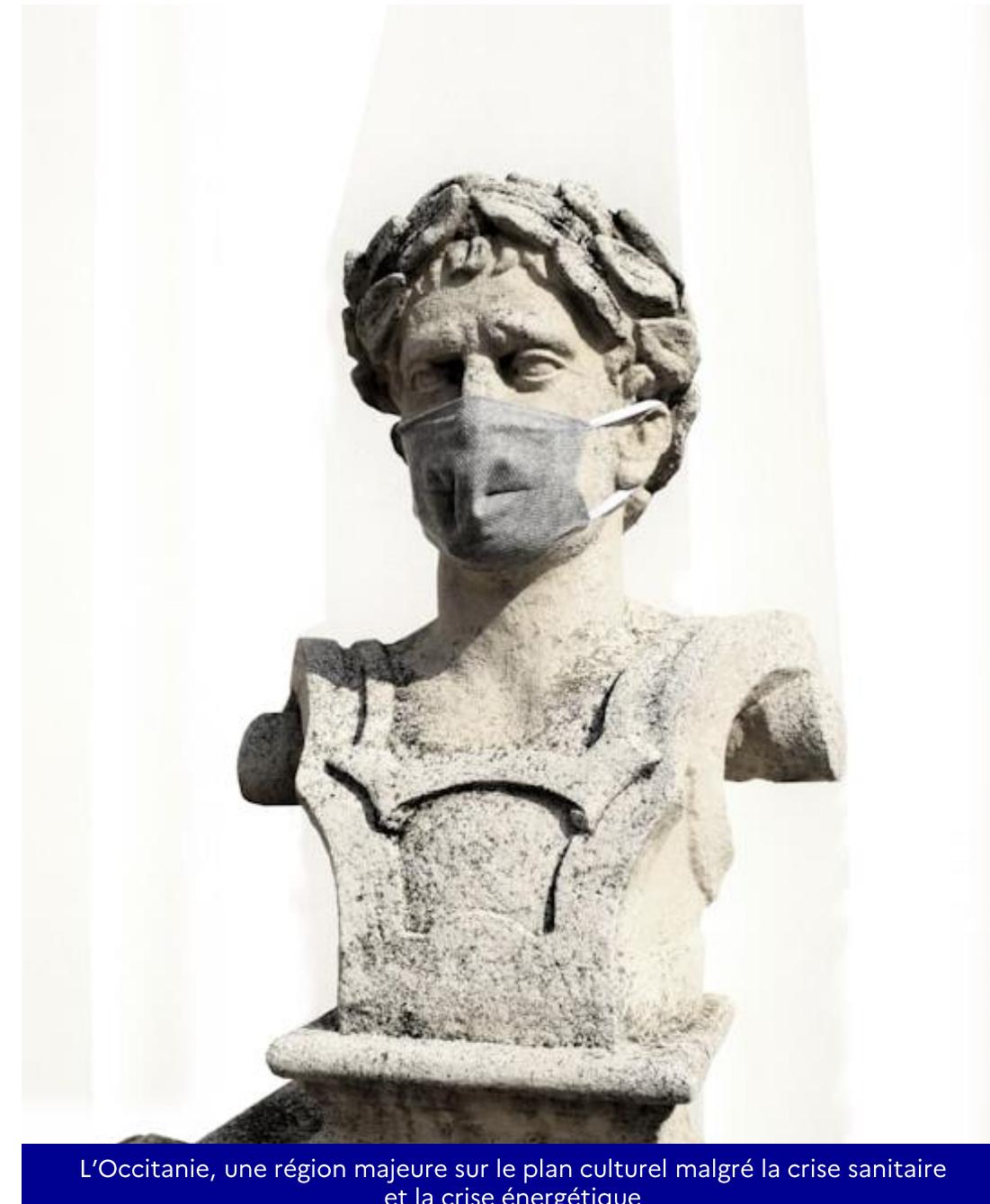


Bilan annuel de l'action de la Drac à échelle régionale



Hôtel de Grave à Montpellier, siège de la Drac Occitanie

Au sortir de la **crise sanitaire** et face à la **crise énergétique**, l'Occitanie reste **une région majeure sur le plan culturel** grâce à la richesse de **ses ressources patrimoniales** (4 735 immeubles et 33 699 objets monuments historiques, 132 musées de France), grâce à **ses établissements culturels**, fréquentés désormais de nouveau toute l'année avec notamment ses festivals emblématiques, et grâce à **l'amplification de ses actions envers la jeunesse**, soutenues par le pass Culture. Les trois domaines : restauration du patrimoine, éducation artistique et culturelle et déploiement du pass Culture représentant les trois « **politiques publiques du gouvernement** » relevant du ministère de la Culture.



L'Occitanie, une région majeure sur le plan culturel malgré la crise sanitaire et la crise énergétique

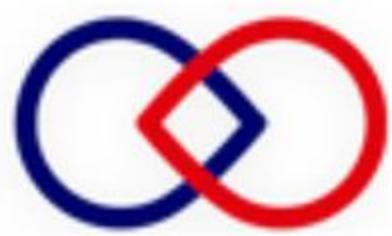


La Lozère, le département le plus rural de la région Occitanie

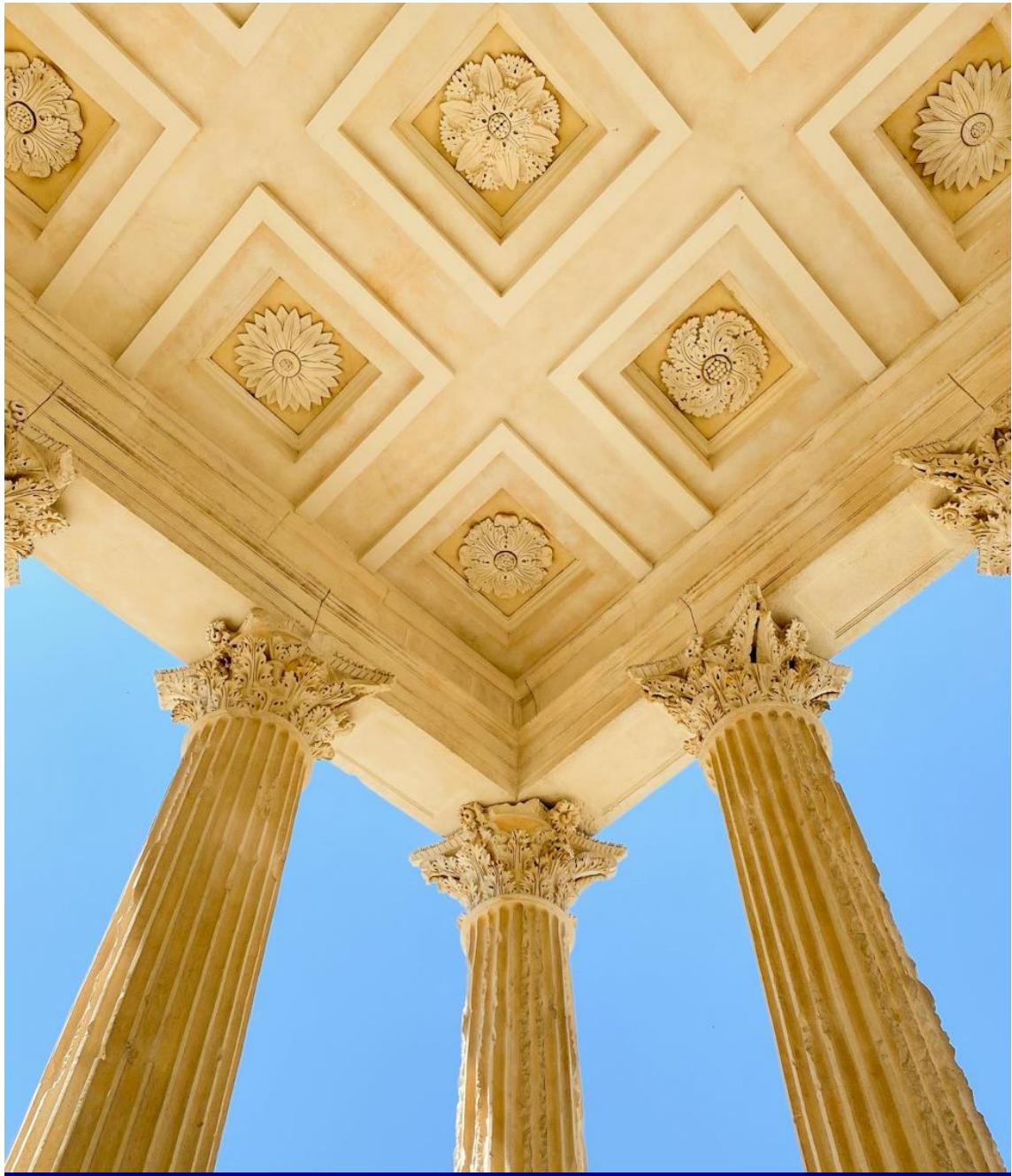
La région compte **2,3 millions d'habitants en ruralité** soit **40 %** de sa population, **80 %** de sa superficie et **92 %** de ses communes. La Drac y déploie donc sa stratégie quadriennale avec une attention particulière pour ce terrain spécifique de l'action publique. La politique de mobilisation des crédits en faveur des zones de revitalisation rurale et des quartiers prioritaires de la ville s'est poursuivie en 2023 dans le contexte notamment des objectifs de l'Agenda rural, désormais « France ruralités » et du nouveau dispositif des « Villages d'avenir ».

Regroupant 88 opérations, avec un volet Culture doté de 26 M€ (14 M€ relevant du patrimoine, 7 M€ du champ de la création et 5 M€ de l'enseignement supérieur), et intégrant le Plan de relance, le premier contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027, à hauteur de 46 M€, continue d'irriguer la stratégie concertée des services publics de la culture en Occitanie.

La **transition écologique** a été prise en compte cette année tout particulièrement dans le cadre des programmes de restauration des monuments historiques, de la création architecturale, dans le réseau actif des **Villes et pays d'art et d'histoire** ou encore à travers les avis rendus par les **architectes des bâtiments de France**, qui concilient quotidiennement, et sous forte pression, patrimoine bâti protégé ou aux abords avec les impératifs désormais en vigueur en matière d'énergie renouvelable (**56 000 avis** soit une progression de **6 000 avis en un an**). Le **mouvement de dématérialisation et de simplification des démarches** continue d'irriguer par ailleurs le travail des services patrimoniaux, avec notamment le déploiement du logiciel « **Patronum** » destiné aux relations avec les collectivités, mais également celui du secteur de la création et de l'action culturelle dont la relation à l'usager relève désormais de l'application « **démarches simplifiées** » propre à l'ensemble des services publics.



demarches-simplifiees.fr



L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de la « Maison Carrée de Nîmes »

Nos **14 cathédrales État** ont été accompagnées au titre du plan dédié au niveau national, avec des opérations de restaurations emblématiques en cours comme sur celles de Nîmes, Rodez ou Auch. Certains de leurs « trésors » s'ouvrent par ailleurs au public, comme à Albi et Mende en 2023 et prochainement à Tarbes. L'expertise et le soutien de la conservation régionale des monuments historiques continue, par ailleurs, à constituer la clé de voûte de notre appui aux collectivités territoriales toujours plus engagées dans la protection de leur patrimoine. Le label « **architecture contemporaine remarquable** » a été singulièrement attribué à **une série de 38 établissements scolaires** de la région à la suite d'une vaste étude architecturale menée par la Drac sur plusieurs années, ciblant le patrimoine formé par les établissements du premier degré (écoles maternelles et élémentaires) construits entre 1920 et 2020 en Occitanie. L'Unesco a, quant à elle, officialisé en septembre dernier **l'inscription sur la liste du patrimoine mondial** la « **Maison Carrée de Nîmes** », temple romain réputé le mieux conservé au monde. Cette labellisation, fruit d'un travail de plus de deux décennies mené de concert entre les services du ministère de la Culture, centraux comme déconcentrés, la collectivité et l'Icomos, fait du monument le 52^e bien français inscrit sur la liste du patrimoine mondial et le **10^e en Occitanie, 1^{re} région française en la matière**.

En matière **d'archéologie préventive**, l'activité sur notre territoire est toujours **particulièrement intense** en raison du développement de nombreux axes autoroutiers et ferroviaires, comme le projet d'A69 dans le Tarn ou de Lignes à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse et entre Perpignan et Montpellier. L'Occitanie reste, par ailleurs, le deuxième pôle national pour les grottes ornées et voit se développer la création de « centres de conservation et d'études » adossés à ses principaux sites, à des fins de valorisation des richesses archéologiques de son territoire.



Une activité d'archéologie préventive particulièrement intense dans la région



L'Abbaye de Lagrasse dans l'Aude, labellisée « Centre culturel de rencontre »

L'offre culturelle patrimoniale, riche et diversifiée, est aussi en constante évolution, preuve de son dynamisme comme en témoigne l'actualité dans le domaine des **musées** : réouvertures récentes, au cours des derniers mois, du musée d'art moderne de Céret et du musée Goya à Castres, ou encore projets d'extensions en cours du musée Fabre à Montpellier et du musée Soulages à Rodez. L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) de Tautavel, qui regroupe un Musée de France et un centre de recherche en archéologie, fait, quant à lui, l'objet d'un projet de rénovation inscrit au CPER, sur lequel l'État et les collectivités sont pleinement mobilisés. En plus de la chartreuse de Villeuneuve-lès-Avignon et de l'abbaye de Sylvanès, un 3^e lieu labellisé « **centre culturel de rencontre** » vient également compléter le paysage occitan depuis juillet 2023, à la croisée du patrimoine et de la création : l'abbaye de Lagrasse dans l'Aude, « Centre des arts de lire ».

Dans le cadre du vaste plan « **France 2030** » et de l'appel à projets « La grande fabrique de l'image » lancé en 2023 par le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et la Banque des territoires pour placer la France en tête des contenus culturels et créatif, l'Occitanie s'est par ailleurs distinguée comme première région après l'Île-de-France en nombre de projets soutenus, avec pas moins de **11 lauréats sur les 68 nationaux**. Parmi eux, on compte **2 projets de studios de tournages de films, 4 projets de studios numériques et 5 projets de formations**, représentant un montant maximal de subvention réservée de **plus de 51 millions d'euros**. 8 de ces projets se situent à Montpellier et ses alentours, 2 se situent à Toulouse et 1 au Soler dans les Pyrénées-Orientales. Ce soutien positionne le territoire au cœur de la dynamique nationale que connaît la filière des industries culturelles et créatives.

Autre champ des industries culturelles et créatives, le secteur du livre et de la lecture publique s'est lui aussi trouvé à l'honneur en 2023 avec une **vague d'ouvertures ou de réouvertures de bibliothèques sans précédent**, soit près d'une **vingtaine** notamment dans les Pyrénées-Orientales et en Aveyron, rendues possibles grâce au soutien de la dotation générale de décentralisation (DGD).

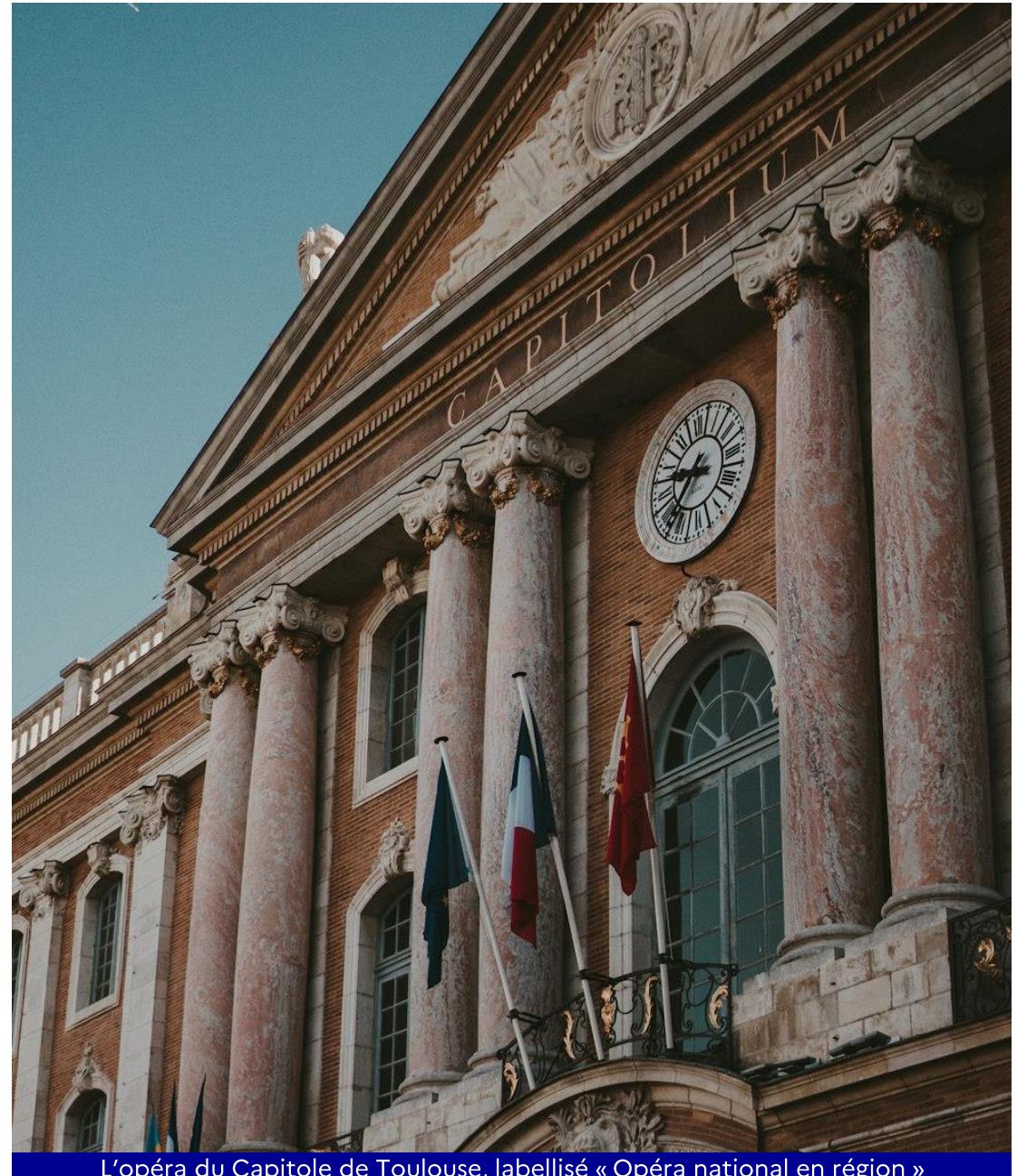




L'Occitanie a également vu se déployer **deux candidatures de villes à des labels culturels** : Capitale française de la culture 2024 (Alès) et Capitale européenne de la culture 2028 (métropole de Montpellier) ; outre la Quinzaine franco-allemande, manifestation phare du territoire régional depuis 5 ans, une Quinzaine japonaise a vu le jour, connaissant un important succès dès sa 2^e édition en 2023. Accompagnées de près par la Drac, ces démarches d'ouverture et de coopération, tout comme la Biennale des arts de la Méditerranée ou la saison africaine de Montpellier, témoignent de l'ambition très forte de notre région sur la scène nationale et internationale.

Le secteur de la création reste **impacté par la crise énergétique**, mais poursuit sa relance avec le retour confirmé du public à des niveaux de fréquentation antérieurs à la crise sanitaire et plusieurs obtentions ou renouvellements d'appellations coïncidant aussi parfois avec l'arrivée de nouvelles équipes de direction en 2023 (Frac Occitanie, scènes conventionnées d'intérêt national, ateliers de fabrique artistique, centres de développement chorégraphiques national...).

Le nouveau label « Opéra national en région » accordé fin 2021 à l'opéra de Toulouse a pris sa pleine mesure début 2023, après son changement de statut nécessaire vers celui d'un établissement public administratif en 2022. Les équipes artistiques continuent, elles aussi, à faire l'objet d'un accompagnement constant, inscrit au cœur des préoccupations du ministère de la Culture.



L'opéra du Capitole de Toulouse, labellisé « Opéra national en région »



L'Occitanie, terre de festivals

L'Occitanie reste encore et toujours **une terre de festivals**, dont les plus structurants sont désormais accompagnés par l'État au moyen de conventions pluriannuelles venues consolider le « Plan festivals » lancé à la suite de la crise sanitaire : Jazz in Marciac, Printemps des comédiens à Montpellier, Montpellier Danse, Pablo Casals à Prades..., mais également des initiatives plus intimistes, particulièrement en milieu rural : Mima à Mirepoix, Neufneuf en Pays Sud Toulousain, Convivencia sur le tracé du canal du Midi. Au-delà de ces conventions c'est, au total, une enveloppe de **3,4 millions d'euros** que l'État a mobilisée en 2023 en faveur des festivals en Occitanie, soutien bénéficiant à environ 180 manifestations œuvrant dans les domaines du spectacle vivant, des arts visuels, du cinéma et de l'audiovisuel, et de la littérature, répartis sur l'ensemble des 13 départements de la région, et de plus en plus engagés dans une démarche écoresponsable.

Du fait de l'augmentation de sa population, **la jeunesse demeure au cœur de nos politiques culturelles** (environ **400 000** élèves et étudiants) comme le montre le **déploiement du pass Culture** avec son extension depuis septembre 2023 aux élèves dès la sixième et le développement, depuis plus d'un an, de sa part collective en cohérence avec l'objectif de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (un millier d'actions/an et aujourd'hui 34 conventions de généralisation de l'EAC en vigueur avec les collectivités d'Occitanie). Les chiffres montrent une excellente mobilisation des structures culturelles et des collectivités sur ce volet collectif en lien avec les parcours d'EAC à l'échelle de la région (40 % des offres liées au spectacle vivant, 22 % aux ateliers de pratiques artistiques et 17 % au cinéma). Le taux de « couverture » du pass en Occitanie atteint, quant à lui, **80 %** en 2023, soit un taux supérieur à la moyenne nationale de 78 % ; chiffre qui lui-même constituait la cible pour 2024, largement atteint dès 2023. Il compte désormais **2 285 partenaires culturels actifs en Occitanie**, **269 000 élèves bénéficiaires dans la région de la part collective** (en collèges et lycées) et **315 000 jeunes bénéficiaires de la part individuelle**.





22 structures de « Micro-Folies » présentes sur le territoire

Les « **Micro-Folies** » se déploient, elles aussi, progressivement dans la région avec désormais **22 structures présentes sur le territoire**, en priorité en milieu rural, comptant sur **un soutien souvent proactif des préfectures de département**. Les inaugurations de l'année écoulée concernent le quartier des Izards à Toulouse, Alès et Calvisson dans le Gard, Lacaune dans le Tarn et Beaumont-de-Laumagne dans le Tarn-et-Garonne. Tous les départements de la région sont désormais concernés. **La quasi-totalité bénéficie au moins d'une Micro-Folie en activité, certains en ont 6**. La moitié se situe dans des quartiers relevant de la politique prioritaire de la politique de la ville, l'autre moitié en ruralité, notamment dans des « Petites villes de demain ». Une collection régionale est actuellement en cours d'élaboration pour en alimenter les contenus.



2023 aura aussi été l'année des **20 ans de promulgation de la loi sur le mécénat, dite « Loi Aillagon »**. Dans ce cadre, la Drac a impulsé une série de **4 rencontres** accueillies dans divers lieux de la région, du château de Castries dans l'Hérault à la Scène nationale d'Albi dans le Tarn en passant par le siège de la Banque Populaire du Sud de Saint-Estève dans les Pyrénées-Orientales, mettant en relation institutions, porteurs de projets culturels et mécènes avérés ou potentiels, pour des échanges d'informations et de bonnes pratiques visant à dynamiser le dispositif en Occitanie. L'ultime étape se tiendra en Haute-Garonne à l'Opéra-Orchestre National de Toulouse.

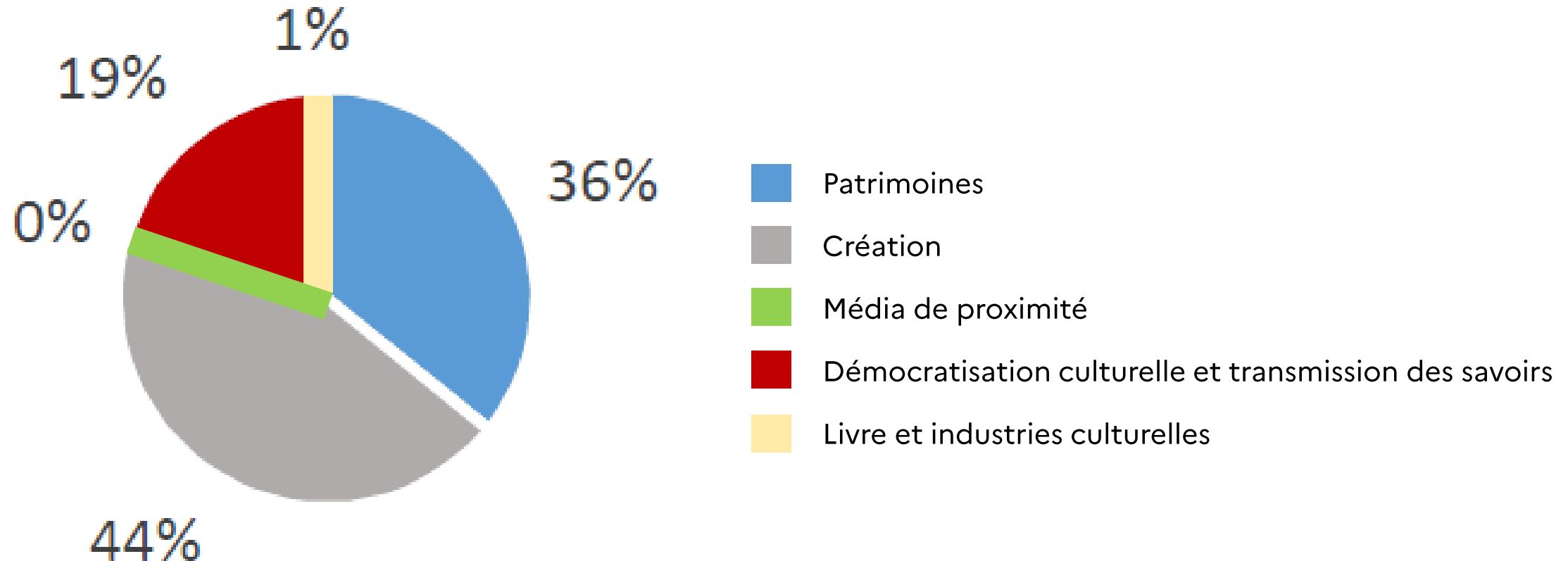




Enfin, dans le cadre de l'**Olympiade culturelle**, programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire qui se déploie de la fin de l'édition des Jeux précédents jusqu'à la fin des Jeux paralympiques, **17 projets** ont déjà été labellisés en Occitanie, dont **14** ont reçu un soutien du ministère de la Culture, touchant l'ensemble des disciplines et de larges pans du territoire. Parmi eux, **20 projets supplémentaires** sont en lice pour la prochaine vague de labellisations à venir.

Budget

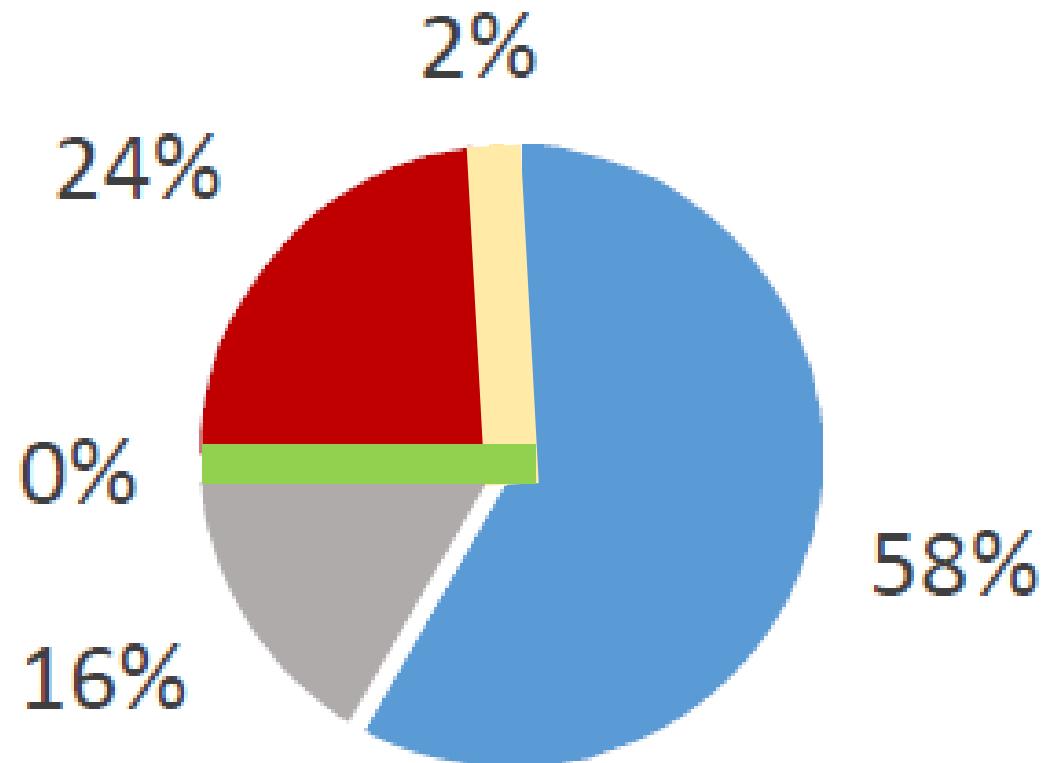
Répartition des crédits par programme



Budget

Nombre de projets par programme

- Patrimoines
- Crédit
- Média de proximité
- Démocratisation culturelle et transmission des savoirs
- Livre et industries culturelles



Budget

Subvention moyenne par programme

